



Procès-verbal Séance du 11 juillet 2023

L' an 2023 et le 11 juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s' est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Aurélie ROCHER, Maire.

Nombre de membres

Date de la convocation : 04/07/2023

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- Présents : 12 Votants : 13

Présents : Mme Aurélie ROCHER, Maire, Mmes : Sylvie CHEVALET Marie-Pascale BOUDET, Monique MAILLARD, Christine THIBAUT MM : Jacques DESMÉ, Thierry SAVATON, Pierre GARNIER, Robert JUQUOIS, Pascal FOURNIAU, Alain COUVREUX, Benoît GEINDREAU.

Absent excusé : Alain DAULÉAC a donné procuration à Aurélie ROCHER.

Absents : Marine BLANCHIN, David LEGRAND.

A été nommée secrétaire : Sylvie CHEVALET.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/2023

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du procès-verbal du Conseil Municipal du 09 juin 2023, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve ledit procès-verbal, sans réserve.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)

MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE -REHABILITATION DU CENTRE MONTPENSIER

Mme la Maire présente au Conseil Municipal les différentes offres tarifaires concernant les missions de contrôle technique dans le cadre de la réhabilitation de la salle polyvalente Centre Montpensier à Champigny-sur-Veude :

SOCOTEC 11 980,00 euros H.T
QUALICONSULT : 6 474,00 euros H.T
DEKRA : Pas de réponse

Après en avoir délibéré et l'examen des offres par le C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement) d'Indre et Loire, le Conseil Municipal retient l'offre de QUALICONSULT, 22 Rue de la Milletière à TOURS, pour un montant de 6 474,00 euros H.T.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)

MISSIONS DE COORDINATION DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE - REHABILITATION DU CENTRE MONTPENSIER

Mme la Maire présente au Conseil Municipal les différentes offres tarifaires concernant les missions de coordination de sécurité et de protection de la santé dans le cadre de la réhabilitation de la salle polyvalente Centre Montpensier à Champigny-sur-Veude :

SOCOTEC : Pas de réponse
QUALICONSULT : 5 000,00 euros H.T
BATEC : 3 720,00 euros H.T.

Après en avoir délibéré et l'examen des offres par le C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'Environnement) d'Indre et Loire, le Conseil Municipal retient l'offre de BATEC, 8 Rue Martin Marteau 37370 VILLEBOURG, pour un montant de 3 720,00 euros H.T.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)

DIAGNOSTICS AMIANTE ET PLOMB – REHABILITATION DU CENTRE MONTPENSIER

Mme la Maire présente au Conseil Municipal les différentes offres tarifaires concernant les diagnostics Amiante et Plomb dans le cadre de la réhabilitation de la salle polyvalente Centre Montpensier à Champigny-sur-Veude :

SARL DIAG HABITAT TOURS : 4 750,00 euros H.T, 5 700,00 euros T.T.C.
SAS EXIM EXPLOITATION TOURS : 2 495,00 euros H.T, 2 994,00 euros T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre de SAS EXIM EXPLOITATION, 41 Rue de la Chevalerie 37100 TOURS, pour un montant de 2 495,00 euros H.T. soit 2994,00 euros T.T.C.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE CENTRE MONTPENSIER

Mme la Maire présente au Conseil Municipal les différents devis concernant le relevé topographique de la salle polyvalente Centre Montpensier à Champigny-sur-Veude.

Seuls 2 cabinets de géomètres ont répondu :
SELARL BRANLY-LACAZE à CHINON : 8 120,00 euros H.T; 9 744,00 euros T.T.C.
SARL SUREAU PASCAL à CHATELLERAULT : 4 944,00 euros H.T; 5 932,80 euros T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de la SARL SUREAU PASCAL, 92-94, Avenue Paul Painlevé à CHATELLERAULT pour un montant de 4 944,00 euros H.T; 5 932,80 euros T.T.C.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)

SUBVENTION A L'ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE DE CHAMPIGNY-SUR-VEUDE DE CHAMPIGNY-SUR-VEUDE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, une subvention à l'association Cantine scolaire de Champigny-sur-Veude, pour un montant de 6 000,00 euros, imputation 65748 subvention de fonctionnement aux associations.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)

QUESTIONS DIVERSES

Suite à une réunion d'information à la mairie de Richelieu où Jacques DESMÉ a participé, Mme la Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de centrale photovoltaïque au sol, en périphérie de la zone d'activités de Richelieu-Champigny-sur-Veude.

Le représentant de la société ADEN, basée à NANTES, est en discussion avec le propriétaire des parcelles, jouxtant des parcelles propriétés de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

Mme la Maire informe le Conseil Municipal d'un mail reçu de la fédération Vent Contraire en Touraine et Berry le 28 juin dernier, ayant comme objet : l'information sur les ZADER (Zone d'accélération des énergies renouvelables). Ce mail a été transmis aux conseillers municipaux à titre d'information.

Marie-Pascale, Conseillère municipale et présidente de l'association Cantine scolaire fait part des difficultés dans la gestion de l'association en raison des prix qui ont considérablement augmentés pour les denrées alimentaires.

Robert JUQUOIS demande si Mme Claire-Lise DERON a redonné les clés de la chapelle de la bonne dame. Aurélie ROCHER informe que le bail cessera le 31 juillet prochain et que la date d'état de lieux de sortie n'est pas encore fixée.

Alain COUVREUX demande si un robinet poussoir a été installé au cimetière. Une personne mal intentionnée ouvre de temps en temps le robinet d'eau au cimetière ! Aurélie ROCHER informe que robinet poussoir sera installé dans la semaine par un agent communal.

Thierry SAVATON informe que la route des Bas Jardins sera rouverte à la circulation mercredi 12/07. Les travaux de chemisage auront lieu également ce même jour, Rue du Gué à Champigny-sur-Veude.
Sylvie CHEVALET fait part d'un petit chaton abandonné à Châtre. Des photos seront postées sur les réseaux sociaux afin de trouver une nouvelle famille pour l'adopter.

Aurélie ROCHER rappelle le feu d'artifice du 13 juillet, rendez-vous à 19h00, Place du Chapeau Rouge.
Au programme : animation musicale par Laurent BONNET. Restauration : Le tricycle gourmand, Le Commerce (sur place) et le Saint-Louis. Le 14 juillet, rendez-vous à 12H00 au Champ de foire, pour un pique-nique citoyen, musiques par le Duo Deci-Dela, les P'tites Notes, DJ Manivelle, jeux pour les enfants, buvette de l'APE et 17H mise en perce du tonneau.

Séance levée à : 19:26

En mairie, le 12/07/2023

La Secrétaire,
Sylvie CHEVALET



La Maire,
Aurélie ROCHER



